

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 1^{mu} È 2 DI FERRAGHJU DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 1^{er} ET 2 FÉVRIER 2024

N° 2024/O1/003

Question orale déposée par Mme Serena BATTESINI
Au nom du groupe « Core in Fronte »

**OBJET : OÙ EN EST LE PROJET DE GECT SUR LES ROTATIONS
MARITIMES ENTRE LA CORSE ET LA SARDAIGNE ?**

Mme la présidente de l'Office des Transports,

Les rotations maritimes entre la Corse et la Sardaigne ont connu, ces derniers jours, de nouvelles péripéties.

En effet, le mauvais temps, entre autres, a provoqué l'annulation des traversées entre Bunifaziu et Santa Teresa di Gallura. Si les aléas climatiques peuvent, bien sûr, empêcher la fluidité du trafic, la colère des usagers n'en reste pas moins légitime car elle fait suite à de nombreux autres problèmes survenus ces derniers mois, notamment des incidents techniques sur les navires.

Dans le cas présent, durant plusieurs jours, de nombreux Corses sont restés bloqués en Sardaigne avec des frais d'hôtel et journaliers à leur charge.

S'abritant derrière le motif "météo", aucune mesure commerciale pour les passagers n'a été envisagée par la compagnie délégataire de la DSP sarde, la Moby Lines : ni par un arrêt exceptionnel d'un navire à Bastia ou Aiacciu sur les trajets quotidiens de la compagnie entre Olbia et Livourne et Porto Torres et Gênes, ni par une re protection sur une autre compagnie au départ de Sardaigne ou via l'Italie.

Des passagers ont pu, finalement, rentrer, à leurs frais, en Corse, par la Corsica Ferries qui effectuait un trajet Porto-Torres/Aiacciu, le 21 janvier. D'autres ont malheureusement et longuement attendu.

Cette nouvelle mésaventure témoigne, toutefois, d'une dégradation continue du service maritime corso-sarde.

Depuis le 1er janvier 2018, 106 traversées ont déjà été annulées entre Bunifaziu et Santa Teresa di Gallura.

Cette situation impacte fortement les relations économiques et humaines entre les deux îles.

Au-delà de la DSP mise en place par la région Sardaigne, les événements récents doivent, encore une fois, nous interpeller, collectivement, quant à la nécessaire restructuration et adaptation des lignes et des moyens à mettre en synergie pour assurer un service pérenne.

En décembre 2021, nous avons interrogé l'Exécutif de Corse sur la création d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) entre la Corse et la Sardaigne.

En effet, depuis 2015, les différentes majorités territoriales nationalistes (Per a Corsica et Fà Populu Inseme) ont régulièrement annoncé la mise en place de ce GECT.

Chacun se rappelle des déclarations des anciens présidents de l'OTC, Jean-Felix ACQUAVIVA et Vannina BORROMEI, en 2017 et 2018 à ce sujet.

Vous-même, Mme MATTEI, en 2021 et 2022, vous nous annonciez une continuité territoriale corso-sarde pour 2023, concomitante à la DSP Corse-Marseille.

Or, à ce jour rien n'existe.

Pour Core In Fronte, il est nécessaire de respecter les engagements pris.

Mme la présidente de l'OTC, y a-t-il une réelle volonté politique de l'Exécutif de Corse de créer, avec la Sardaigne, cette continuité territoriale maritime entre nos deux îles ?

Si vous nous répondez encore une fois "oui", à quel état d'avancement sommes-nous sur ce projet de GECT, qui semble, de plus en plus, s'apparenter à un serpent de mer ?

Perchè a sapete bè cumu si dice da noi :

« A lingua di u mutù hè megliu chì quella di u buciardu ».

Vi ringraziau.